

AUPLATA MINING GROUP - AMG (EURONEXT GROWTH - FR0013410370 - ALAMG)

**DEMANDE DE REPORT DE LA TENUE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Auplata Mining Group (AMG), informe le marché du report de la tenue de son assemblée générale annuelle.

Comme indiqué dans le Communiqué de presse du 2 juillet 2025 (Voir Communiqué de Presse du 2 juillet 2025), AMG a sollicité du Tribunal Mixte de Commerce de Cayenne une première prorogation du délai de tenue de son assemblée générale annuelle. Par ordonnance du 26 juin 2025, le Tribunal a autorisé la tenue de l'assemblée au plus tard le 31 octobre 2025.

Comme rappelé dans le Communiqué de presse du 14 octobre 2025 (Voir Communiqué de Presse du 14 octobre 2025), AMG a ensuite introduit une seconde requête visant à reporter ce délai au 31 décembre (la "**Deuxième Requête**").

À ce jour :

- Les comptes sociaux 2024 ont été préparés et finalisés en interne et transmis aux commissaires aux comptes, qui ont formulé certaines demandes d'ajustements, notamment sur les provisions.
- Les comptes consolidés de l'exercice 2024 sont en cours de finalisation, leur clôture étant principalement retardée par deux difficultés déjà exposées dans la Deuxième Requête:
 1. Suite à la démission du commissaire aux comptes péruvien d'AMG Pérou en juin 2025, la Société a fait le choix, de procéder à son remplacement et de confier la certification des comptes d'AMG Pérou au Cabinet VAG. Cette nomination permet d'effectuer les travaux de contrôle demandés par les commissaires du Groupe. Ces changements intervenus en pleine période de préparation des comptes d'AMG Pérou ont fait prendre du retard à la finalisation et la certification de ses comptes 2024. Ce retard s'est ensuite répercuté sur le calendrier de préparation des comptes consolidés du Groupe.
 2. Par ailleurs, AMG demeure dans l'attente d'informations nécessaires à l'établissement d'une situation comptable à la date de déconsolidation du segment "Maroc", condition préalable au respect des normes IFRS. Ce point continue de retarder la consolidation. Malgré de nombreuses démarches formelles et informelles (courriels, remises en mains propres, mises en demeure, relances), la Société n'a jamais reçu les éléments comptables nécessaires à l'établissement d'une situation fiable et transparente de la CMT dans le cadre de son périmètre de consolidation.

Cette carence persistante empêche AMG d'arrêter ses comptes consolidés dans le respect des normes IFRS de manière sincère, régulière et conforme. La situation comptable de sortie de périmètre de la CMT constitue un préalable indispensable à l'établissement de comptes consolidés fiables. Son absence a entraîné un nouveau retard indépendant de la volonté d'AMG, malgré toutes les diligences engagées.

En dépit de ces démarches, AMG n'est pas, à ce jour, en mesure de finaliser ses comptes consolidés dans un délai permettant aux Commissaires aux comptes d'achever leurs travaux et établir leurs rapports préalablement à une assemblée générale le 31 décembre 2025.

Compte tenu de ces éléments et de l'absence de décision du Tribunal sur la Deuxième Requête, AMG a donc présenté, le 24 novembre 2025, une nouvelle requête visant à obtenir un délai additionnel pour la tenue de son assemblée générale annuelle, jusqu'au 30 juin 2026.

Indépendamment des points mentionnés ci-dessus relatifs à l'obtention des informations nécessaires à la finalisation de ses comptes consolidés, la Société précise que cela demeure sans incidence sur sa capacité opérationnelle ou financière.

Par ailleurs, la Société indique être en contact avec Euronext afin d'échanger sur les modalités et les suites de la décision publiée le 30 octobre 2025 relative à la radiation d'AMG au 31 décembre 2025. Ces échanges se poursuivent dans un esprit de transparence et de coopération, conformément au cadre réglementaire applicable.

La Société tiendra informé le marché.

AMG en bref

Auplata Mining Group - AMG, constituée en juillet 2004 et cotée sur la Bourse de Paris (Euronext Growth) depuis décembre 2006, est un groupe minier polymétallique d'exploration et d'exploitation minière. AMG est présente en Guyane française et, au travers de ses filiales, au Pérou et au Maroc (cotée sur la Bourse de Casablanca). AMG mène une stratégie industrielle et financière dynamique, durable et novatrice de mise en valeur de gisements de métaux précieux et de base à forts potentiels avec une implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est de produire les métaux de demain nécessaires à la transition énergétique de manière propre et responsable, tout en essayant d'apporter à la France une source d'approvisionnement nationale en métaux stratégiques.

ISIN : FR0013410370 - ALAMG; ICB : 1777 – Gold Mining.

Pour plus d'information sur la société Auplata Mining Group: www.auplatamininggroup.com

Contacts

Communication Financière

James Palmer

+33 (0)7 60 92 77 74

j.palmer@orpheonfinance.com